

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VTP SAS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
NOUVEAU CHU, Lot 1293, Ilot 135

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 13/03/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VTP SAS »

Objet : -ACHAT-VENTE DE MARCHANDISES
-VENTE EN LIGNE
-E-COMMERCE
-TRANSPORT DE MARCHANDISES
-PRESTATION DE SERVICES
-DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU, Lot 1293, Ilot 135

Dirigeant(s) M FRANCISQUIN ABRAHAM GABRIEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01932 du 29/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25348/GTCA/RC/2023 du 29/03/2023

